

**COMITE REGIONAL DES SERVICES DE TRANSPORT
(COREST)**

Sillon Lorrain Nord

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion du 18 juin 2019
à UCKANGE**

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.88.15.69.70



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente la synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Sillon Lorrain Nord sont mis en ligne sur le site internet www.grandest.fr de la Région Grand Est à la rubrique MES SERVICES // Comités régionaux des services de transport.

La liste des participants du COREST est en annexe du présent relevé.

* * *

Monsieur LEONARDI, Maire de Uckange, accueille les participants et les remercie de leur présence. Il rappelle la situation de la commune par rapport au réseau d'infrastructures de transports, et souligne les avantages et inconvénients de disposer d'une gare sur son territoire.

Madame TORLOTING, Présidente du COREST Sillon Lorrain Nord, remercie la commune d'Uckange accueillant le COREST, ainsi que les participants de leur présence. Elle salue les intervenants (SNCF Mobilités, SNCF Réseau, CFL, les services de la Région) et rappelle les règles d'intervention des participants lors du COREST.

Propos introductifs :

Madame TORLOTING rappelle que le dernier COREST s'est tenu le 14 juin 2018 à Maizières-lès-Metz. Aucun groupe de travail technique n'a été réuni depuis le dernier COREST, mais des temps d'échanges réguliers ont été mis en place entre SNCF et l'AVTERML.

Madame TORLOTING indique qu'après une période de fondation, et alors que la Région Grand Est exerce maintenant pleinement ses compétences d'autorité organisatrice des transports interurbains, ferroviaires et routiers, ce COREST doit permettre de poursuivre les échanges autour des questions de mobilité du territoire.

Elle rappelle le contexte national particulier et la forte mobilisation de la Région Grand Est, aux côtés de Régions de France, sur la Loi d'Orientation sur les Mobilités, actuellement en débat au parlement. En outre, le Grand Est est reconnu au niveau national pour sa politique mobilité, avec une capacité d'expérimentation et d'innovation. Le Conseil Régional a consacré les mobilités comme une priorité d'intervention, avec un budget de 879 M€ en 2019, dont 452 M pour le financement du TER, 260 M€ pour le routier ou encore plus de 70 M€ en investissement.

Madame TORLOTING évoque également l'accord passé entre les Présidents de la Région Grand Est et du Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain, Pierre CUNY, sur le lancement d'un Grenelle des mobilités en Lorraine, ayant vocation à associer largement l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux de mobilité sur le Sillon.

La nouvelle identité du réseau de transports de la Région - FLUO Grand Est - est présentée. Cette nouvelle marque rassemble les 13 réseaux de transport routier et ferroviaire gérés par la Région Grand Est en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité. Fluo se décline également en un site internet Fluo.eu, un calculateur d'itinéraire capable de proposer le meilleur trajet en temps réel, en combinant l'ensemble des modes de transport disponibles : transport public régional et urbain, vélo, covoiturage, autopartage, véhicules individuels, etc. Fluo.eu englobe ainsi le nouveau Système d'Information Multimodale à l'échelle du Grand Est et remplace donc SimpliCim-lorraine en Lorraine. C'est aussi le portail unique d'inscription aux transports scolaires assurés par la Région Grand Est. Disponible sur le web et sur applications mobiles, Fluo.eu offre également les informations en anglais et en allemand.

Madame TORLOTING indique qu'un travail de mise en qualité des réponses apportées lors de recherche sur Fluo.eu est actuellement mené notamment sur les parcours transfrontaliers.

Madame TORLOTING évoque par ailleurs qu'en mars dernier, les élus du Conseil Régional du Grand Est ont validé la démarche d'ouverture à la concurrence des services de transport ferroviaire, son calendrier de mise en œuvre ainsi que les périmètres d'expérimentation proposés. La Région a ainsi approuvé le lancement de deux premiers lots expérimentaux : l'un relatif à la ligne Nancy – Vittel – Contrexéville, et l'autre au secteur Bruche – Piémont – Vosges.

Madame TORLOTING indique que dans un second temps le déploiement à plus grande échelle de la concurrence ferroviaire se fera à l'issue de la convention TER en vigueur, qui expire en décembre 2024, et portera sur les lignes transfrontalières vers l'Allemagne. Sur la base des résolutions communes récemment prises, un appel d'offres commun entre la Région Grand Est et les Länder sera lancé prochainement pour permettre l'exploitation à partir de décembre 2024 des lignes transfrontalières, dont la ligne Metz – Thionville – Apach – Perl – Trèves. Le projet d'acquisition de 22 trains Régiolis transfrontaliers permettra d'assurer l'ensemble de ces liaisons transfrontalières.

Il est précisé que l'accord incluant la ligne Metz – Thionville – Trèves porte dans un premier temps sur le développement d'une desserte cadencée toutes les deux heures en semaine entre Metz et Trèves à l'horizon 2024. L'accord prévoit dans un second temps l'examen d'une fréquence portée à l'heure tout au long de la journée, en fonction des contraintes existantes sur les infrastructures, notamment sur la section Metz – Thionville et la gare de Thionville, qui sont les sections les plus chargées et sur lesquelles l'offre de transport va considérablement évoluer dans les prochaines années pour répondre aux besoins des frontaliers qui travaillent au Luxembourg.

Conformément aux réglementations nationale et européenne, la mise en concurrence du reste du réseau sera progressivement déployée à partir de 2025. La Région Grand Est a pour ambition de faire de la démarche d'ouverture à la concurrence le symbole d'un engagement fort en faveur de la construction européenne et de la modernisation des transports régionaux. Aux antipodes d'une quelconque remise en cause du service public ou de toute forme de privatisation, l'ouverture à la concurrence, préparée en concertation avec l'Etat et les acteurs de la filière ferroviaire, y compris avec la SNCF, doit permettre d'améliorer les services aux usagers, de dynamiser les liens entre les villes moyennes et les métropoles et de développer les liaisons vers les régions et les pays voisins.

Enfin Madame TORLOTING aborde la convergence en matière de politique de transport scolaire et interurbaine. Le Président de la Région a soumis à l'Assemblée un règlement de transport scolaire unique au niveau régional, construit autour d'une offre de transport porteuse d'un vrai vecteur d'éducation et de formation mais également d'un partenariat fort avec les territoires et les acteurs de la chaîne éducative. Cette volonté se traduit par l'application sur tout le territoire de la Région dès septembre 2019 de la gratuité des transports pour les primaires. Par ailleurs, il sera mis en place progressivement, lors du conventionnement des contrats de transports scolaires des 13 réseaux composants la Région Grand Est, la tarification régionale, avec notamment un accès aux transports scolaires au tarif de 1€ le trajet pour les usagers commerciaux, ainsi que le règlement pour les secondaires.

Madame TORLOTING présente l'ordre du jour de la réunion et précise que chacun doit pouvoir s'exprimer, avec néanmoins un objectif de fin de réunion vers 20h30.

1. Vie des lignes régionales

Lignes FLUO TER : Metz – Thionville - Luxembourg

Thionville – Perl

Thionville – Bouzonville - Creutzwald

SNCF Mobilités présente le bilan du trafic et de la régularité à l'échelle du réseau TER Fluo pour 2018 et 1^{er} trimestre 2019. La diminution du trafic constatée en 2018 peut s'expliquer, au moins en partie, par les grèves. Il repart à la hausse au 1^{er} trimestre 2019.

SNCF Mobilités poursuit par un point sur le flux de voyages en 2018 des lignes TER suivis par le COREST Sillon Lorrain Nord, et sur la régularité des lignes routières TER Fluo Thionville – Perl et Thionville – Bouzonville – Creutzwald.

Note post-réunion : détail des flux de voyages en 2018 (données SNCF Mobilités) :

- Près de 4 821 500 voyages sur le tronçon Thionville - Bettembourg
- Près de 4 243 000 voyages sur le tronçon Metz – Thionville
- Près de 66 000 voyages sur le tronçon Thionville – Creutzwald (en car)
- Près de 9 290 voyages sur le tronçon Thionville – Perl (mixte)

Pour la ligne TER Fluo Metz – Thionville – Luxembourg, SNCF Mobilités présente les nouveaux indicateurs transfrontaliers de suivi de la production :

- Régularité de bout en bout (fin de parcours),
- Nombre de trains supprimés et leurs causes,
- Respect des compositions des trains d'heure de pointe,
- Baromètre qualité production (uniquement sur 8 lignes dans le Grand Est) qui permet de mettre en évidence les performances mois après mois et de mettre en lumière les circulations les plus problématiques.

Ces données transfrontalières sont issues du travail partenarial mené par SNCF et CFL dans le cadre du plan d'action d'amélioration de la qualité du service TER Metz – Luxembourg demandé par la Région Grand Est, et présenté en séance.

Ce plan d'action découle des différentes alertes transmises fin d'année 2018 à la Région Grand Est par les voyageurs et de leur association sur la nécessité d'améliorer la qualité et la fiabilité du service TER entre Metz et Luxembourg. Le plan d'action est présenté par SNCF Mobilités ainsi que les principales actions déjà été mises en œuvre pour améliorer le service.

SNCF Mobilités évoque également les évolutions liées à l'information voyageurs.

Les services de la Région Grand Est font un point d'avancement sur la mise en œuvre du protocole d'accord franco-luxembourgeois sur la coopération dans les transports transfrontaliers

SNCF Mobilités aborde le sujet de l'équipement des rames TER 2N avec le système ERTMS.

Il est rappelé que le Luxembourg et la France disposent de deux systèmes de signalisation, respectivement MEMOR II+ et KVB. Actuellement les matériels roulants sur la liaison Metz – Luxembourg sont interopérables, c'est-à-dire équipés des standards français et luxembourgeois.

Le Luxembourg a décidé d'équiper son réseau du système de sécurité européen ERTMS, qui permet notamment une communication en permanence entre la voie et le train, ce qui existe dans le système KVB. L'inhibition du système MEMOR II+ est programmé au 31 décembre 2019.

Au regard de l'importance de ce dossier, la Région Grand Est a rapidement décidé de piloter et de financer l'équipement ERTMS des rames TER 2N. Aussi, compte tenu de l'échéance fixée par le Luxembourg au 1^{er} janvier 2020, SNCF Mobilités a recherché toutes les pistes d'accélération du programme. Ce travail considérable a permis de gagner 12 mois, avec une fin de programme d'équipement ramenée à juin 2020. Ce calendrier est évidemment tendu mais aujourd'hui maîtrisé et respecté.

Malgré la demande de dérogation pour maintenir le système MEMOR II+ au 1^{er} semestre 2020, l'autorité de sécurité ferroviaire du Luxembourg a confirmé l'interdiction de circulation pour les trains de voyageurs non équipés du système ERTMS à partir du 1^{er} janvier 2020.

A cette date, 12 rames TER 2N seront équipées avec le système ERTMS et pourront circuler au Luxembourg.

La Région et la SNCF se mobilisent afin d'établir un plan de transport adapté le moins pénalisant possible pour les usagers à partir de mi-décembre 2019, en étudiant notamment les propositions faites par AVTERML sur ce sujet.

A ce stade, il est envisagé :

- De maintenir des relations directes entre Metz – Thionville et Luxembourg
- D'assurer des correspondances quai à quai en gare de Thionville
- D'assurer des correspondances adaptées (< à 15 min) en gare de Thionville
- De préserver des capacités d'emport proches de celles proposées actuellement, avec un renfort de matériel roulant de Grand Est (Alsace et Champagne-Ardenne)
- De limiter les conséquences au 1^{er} trimestre 2020, avec un 2^{ème} trimestre 2020 identique au plan de transport actuel.

Madame TORLOTING souligne l'intérêt de donner aux usagers une information la plus juste et la plus rapide possible sur le plan de transports adapté.

Madame TORLOTING évoque également le projet de commande de 16 rames TER 2N 5 caisses et la création d'un centre de maintenance à Montigny-lès-Metz. Ces investissements, qui représentent plus 190 M€, sont nécessaires afin de mettre en œuvre le plan de transports renforcé prévu à l'horizon 2022-2024.

Les interrogations / avis des participants au COREST :

- Madame FISCHER demande le nombre de rames équipées ERTMS et celles mobilisées ailleurs en région pour assurer le plan de transport adapté Metz – Luxembourg au SA 2020. Elle interroge également SNCF sur la formation des personnels.

SNCF Mobilités indique que 12 rames seront équipées fin 2019, ce qui permettra d'assurer 6 roulements en unité multiple. Il est envisagé que ces rames couvrent les six premiers trains pour Luxembourg puis assurent des rotations entre Thionville et Luxembourg, en correspondance avec des trains Metz – Thionville.

SNCF Mobilités précise que la formation des conducteurs est en cours. Actuellement aucune rame TER2N équipée ERTMS ne peut circuler en service commercial, cela devrait être possible au courant de l'été. Des corrections doivent être apportées au logiciel de gestion du système ERTMS, ne remettant pas en cause l'Autorisation de Mise en Exploitation Commerciale (AMEC) française obtenue fin juin 2019. Il manque celle luxembourgeoise.

Il est précisé également que les 4 rames CFL affectées à la ligne Metz – Luxembourg circuleront également et couvriront les mêmes trains qu'aujourd'hui.

Il est souligné que depuis le 1^{er} avril 2019, il n'y a plus de rame de réserve.

- Un représentant de l'AVTERML demande si un scénario catastrophe est prévu dans le cas où les 12 rames ne seraient pas disponibles fin 2019, ou si l'homologation n'est pas obtenue.

SNCF Mobilités est confiant sur le respect du planning d'équipement des rames TER 2N.

- Madame BARDET intervient sur la fiabilisation des correspondances en gare de Thionville dans le plan de transport adapté et fait part de son inquiétude sur le maintien des correspondances le soir au retour de Luxembourg, en cas de perturbation sur la section Luxembourg – Thionville.

La Région confirme qu'elle a demandé à SNCF Mobilités de mettre en place des procédures particulières pour la gestion des correspondances en gare de Thionville pour s'assurer de la continuité du parcours pour les usagers.

Madame BARDET souligne l'importance de prendre en compte la fréquence à la demi-heure des trains omnibus Luxembourg – Metz dans la construction et la gestion des correspondances.

- Il est fait remarquer en séance que la ligne Metz – Luxembourg est fortement impactée par des problèmes de régularité, ce qui ne devrait pas s'améliorer dans l'avenir au regard des travaux en cours et ceux à réaliser.

CFL rappelle que les travaux sont réalisés pour améliorer les conditions de transport des usagers du train.

- Concernant le fil twitter, il est demandé de mettre en place une stratégie « push » plutôt que « pull », avec une information donnée avant que l'utilisateur la demande. Les usagers précisent que l'information transmise en amont quelle qu'elle soit est une action positive.

La Région rappelle qu'il faut une discipline collective sur twitter.

2. Les travaux sur les réseaux ferroviaires

SNCF Réseau présente le bilan 2019 des travaux, ainsi que la programmation des grands chantiers prévus en 2020 et les perspectives à partir de 2021. Un zoom est réalisé sur l'opération de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite en gare d'Hagondange.

Concernant les travaux de création d'une passerelle piétonne à Maizières-lès-Metz programmés en 2020, il s'agit d'un aménagement situé en parallèle du pont de la D52 et non de la passerelle de la gare de Maizières-lès-Metz.

Il est également précisé que les travaux de mise en accessibilité de la halte d'Hettange-Grande sont envisagés pour 2022, ceux des allongements de quais pour 2022/2023.

CFL aborde les interruptions de circulations des trains entre Bettembourg et Luxembourg programmées cet été, du 13 au 21 juillet et du 19 au 23 août, afin de permettre la réalisation de plusieurs travaux différents. Il est précisé qu'il est prévu davantage de trains en UM pour les trajets retour, ainsi que des arrêts supplémentaires pour quelques gares. Une communication commune CFL / SNCF est prévue en amont.

CFL rappelle que les travaux de création d'une nouvelle ligne Bettembourg – Luxembourg se poursuivent, ainsi que ceux en gare de Luxembourg. Ces derniers ont eu des conséquences importantes sur le trafic et sur la régularité de l'axe Metz – Luxembourg jusqu'en avril 2019, en raison des travaux sur les voies 10 et 11 en gare de Luxembourg. Les travaux continuent avec un impact sur l'entrée nord de la gare de Luxembourg. En décembre 2019, la mise en service de la nouvelle voie en gare de Luxembourg devrait apporter plus de flexibilité dans l'exploitation de la gare.

Les interrogations / avis des participants au COREST :

- SNCF Réseau précise que l'opération de mise en accessibilité des quais de la gare de Hagondange prévoit le rehaussement des quais à 55 cm de hauteur, correspondant aux normes de mise en accessibilité.
- Il est mentionné que le site www.accessibilite.sncf.com n'est pas à jour.
- Madame FISCHER s'exprime sur la récurrence des perturbations à Bettembourg, et interroge CFL sur les actions prévues à court terme pour améliorer la régularité.

CFL évoque les nombreux incidents survenus sur la période avril – mai mettant en cause le poste directeur de Bettembourg. L'analyse des incidents ne permet pas d'identifier une cause récurrente des perturbations. Des actions sont mises en place pour améliorer la situation, par exemple le renforcement de la maintenance et des formations. Le renouvellement du poste directeur de Bettembourg est prévu à l'horizon 2024, en lien avec la nouvelle ligne ferroviaire. Il est rappelé que les

dérangements dans un poste directeur sont des problèmes de qualité et non de sécurité.

- Madame BARDET évoque l'absence d'annonce sonore en gare de Luxembourg, ce qui contribue au sentiment d'abandon des usagers en cas de perturbation.

CFL indique que les données de trafic en temps réel sont disponibles sur les écrans en gare, la sonorisation de l'information est prévue pour fin 2019 – début 2020.

- Madame FISCHER demande un éclairage sur la maintenance des DBR, souvent en panne en début de mois.

SNCF Mobilités précise que des procédures de supervision pour l'entretien des DBR seront mise en place prochainement en Lorraine, elle permet une visualisation rapide des pannes et une intervention ad hoc rapide.

- Il est évoqué l'accès au TGV par les usagers TER durant la période de janvier à avril 2020, en soulignant qu'une facilitation de la procédure serait un signal positif.

SNCF Mobilités rappelle la règle en vigueur, à savoir qu'un voyageur abonné TER peut acheter un billet TGV en cas de perturbation TER et se le faire rembourser. L'objectif pour SNCF Mobilités durant cette période est d'assurer un plan de transport offrant une capacité d'emport proche de celle proposée actuellement.

La Région appuie la demande d'accès aux TGV en soulignant l'intérêt de trouver un modèle de financement adapté à l'axe Metz – Luxembourg. Le modèle mis en place sur la ligne Metz – Strasbourg ne peut pas être reproduit sur le sillon dans la mesure où il s'inscrit dans une complémentarité d'offre TER / TGV et porte sur un moindre volume d'abonnés.

- Il est demandé la mise en unité multiple du TER au départ de Luxembourg à 16h39, à la place du TER de 15h58. Il y a des tensions entre les usagers du TER de 16h39 et ceux du TGV au départ de Metz pour Paris à 17h47.

Note post-réunion : SNCF Mobilités a étudié cette demande de renforcement de la composition du service 88530 au départ de Luxembourg à 16h39, et un retour a été fait à l'AVTERML. Aussi, le renforcement est possible mais il entraînerait une modification des enchainements matériels qui conduirait à la création d'autres suroccupations notamment sur un train Luxembourg – Nancy, et serait à l'origine d'un déséquilibre dans le roulement matériel nécessitant l'activation d'un service à vide entre Nancy et Metz.

3. Les investissements dans les gares

La Région présente les investissements réalisés dans les gares et points d'arrêt, notamment le projet d'extension du parking de la gare d'Uckange porté par la Communauté d'Agglomération Val de Fensch. Ce projet prévoit l'aménagement de 74 places de stationnements supplémentaires.

Madame TORLOTING rappelle que la Région finance 25 % des investissements de mise en accessibilité de la gare d'Hagondange.

Un problème d'écoulement des eaux dans les caniveaux situés sur le parvis arrière de la gare de Metz est remonté. Il sera signalé à Metz Métropole.

4. Evolution de l'offre de transport

La Région présente le bilan des modifications de dessertes pour les services annuels de 2019 et 2020. Il est précisé également les modifications du plan de transport à prévoir pour le 26 août 2019, en lien avec le planning d'équipement ERTMS des rames TER 2N.

Monsieur LUX fait un point d'information sur la mise en place de la gratuité des transports publics au Grand-Duché de Luxembourg à partir du 1^{er} mars 2020. Cette gratuité s'appliquera jusqu'au point frontière sauf pour les gares de Volmerange-les-Mines et Audun-

le-Tiche, étant uniquement intégrées au réseau luxembourgeois. Les discussions ont été engagées avec les réseaux voisins, l'objectif étant que la quote-part sur la partie luxembourgeoise des abonnements transfrontaliers soient à 0€. Il précise que la 1ère classe sera maintenue payante.

Monsieur LUX évoque également la commande par CFL de 34 nouveaux matériels roulant à 2 niveaux auprès d'Alstom. Ces nouvelles rames, dont la livraison débutera en 2022, sont conçues pour circuler à la fois au Luxembourg, en Belgique et en France. Prévues pour remplacer les rames Z2000, ces automotrices de 3 et 6 caisses offriront respectivement 334 et 692 places assises

Les interrogations / avis des participants au COREST :

- Mme FISCHER intervient sur le sujet de la gratuité des transports au Luxembourg et les impacts sur les produits tarifaires proposés aux voyageurs frontaliers (abonnés et occasionnels):
 - Le maintien ou non de l'abonnement Flexway
 - La nécessité de faire évoluer les outils de vente aux guichets, par téléphone, par internet et aux DBR pour permettre la vente de titres de transport depuis/vers les points frontières de Bettembourg Frontière et Rodange Frontière. Il n'est actuellement pas possible d'obtenir un titre 100 % français aux DBR actuels.
 - L'ouverture des petits prix TER Grand Est sur internet depuis les points frontières (ex. Thionville – Bettembourg Frontière)

Les questions ont été notées et feront l'objet d'une réponse détaillée lorsque les discussions entre les exploitants seront achevées et que les modalités détaillées seront fixées en tenant compte des remarques portées par l'AVTERML.

- Il est demandé la desserte d'Howald sur l'ensemble des trains de la ligne Metz – Luxembourg afin d'équilibrer la charge des usagers et d'offrir le service pour les petites gares de la ligne.

CFL souligne la volonté de développer la desserte de cette gare mais cela pourra se faire qu'à partir de 2024 en raison de la saturation actuelle de l'infrastructure. D'ici cet horizon, une analyse au cas par cas pourra être menée notamment pour intégrer la desserte de Howald sur certains trains omnibus.

- Monsieur PAYSANT intervient sur la ligne Thionville – Bouzonville – Dillingen et l'intérêt pour le territoire, notamment au regard des enjeux économiques, de mettre en place une offre de transport de voyageurs sur cet axe transfrontalier.

Il est rappelé que la priorité régionale porte sur le maintien des lignes encore en service et la réalisation de travaux permettant de sauver ces lignes lorsqu'elles sont menacées. Les investissements nécessaires pour réhabiliter l'ensemble des lignes impactées dans le Grand Est s'élèvent à 800 M€ dans les 10 ans à venir.

La ligne entre Thionville et Bouzonville est circulaire, toutefois le faible potentiel de voyageurs avait conduit à la disparition progressive de l'offre ferroviaire. Pour ce qui concerne la ligne Bouzonville – Dillingen, utilisable par le fret, la Région souligne que les investissements nécessaires qui permettraient d'assurer la circulation des trains de voyageurs ne sont pas de la compétence de la Région mais de celle de l'Etat et de SNCF Réseau.

Par ailleurs, les échanges avec les 3 Länder ont permis d'asseoir une vision partagée des enjeux et des priorités en matière de développement de l'offre de transport transfrontalier. 7 lignes transfrontalières déjà en service ont été retenues pour une dynamisation de l'offre de transport, dont les lignes Trèves – Thionville – Metz et Metz – Sarrebruck.

Les situations plus complexes de réouverture de ligne transfrontalière pourront être étudiées dans le cadre des travaux engagés sur la mobilité transfrontalière entre la Région Grand Est et les Länder.

Il est précisé qu'une étude a été diligentée dans le cadre du COREST Est Mosellan au sujet d'une desserte Forbach – Thionville par Bouzonville. Ce sujet est suivi dans le COREST Est Mosellan.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Madame TORLOTING remercie les intervenants et félicite les participants pour la qualité des débats. Elle précise que la présentation et le relevé de conclusions seront mis en ligne sur le site de la Région Grand Est, et que des groupes de travail techniques seront amenés à se réunir au second semestre 2019.

Le prochain COREST se tiendra avant la trêve estivale de 2020.

Madame TORLOTING invite l'ensemble des participants à continuer d'échanger autour d'un verre de l'amitié organisé par la commune d'Uckange, qu'elle remercie.

Liste des présents/excusés du COREST Sillon Lorrain Nord

- **Présidence du COREST :**

Mme Brigitte TORLOTING, Présidente du COREST Sillon Lorrain Nord, Conseillère Régionale de la Région Grand Est

- **Elus et leurs représentants :**

Mme Marie-Rose SARTOR, Conseillère Régionale de la Région Grand Est, adjointe au maire de Maizières-lès-Metz

Mme Brigitte VAISSE, Conseillère Régionale de la Région Grand Est

Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente au Conseil Départemental de Moselle, représente M Patrick WEITEN

M. Patrick BECKER, Mairie de Kuntzig

M. Guy CAMBIANICA, Adjoint au Maire en charge des mobilités, représente M GROS Maire de Metz

M. Didier LEFEVRE, Conseiller municipal de la Mairie de Kuntzig

M. Gérard LEONARDI, Maire d'Uckange

M. Jean-François MEDVES, Adjoint au Maire d'Uckange

M. Denis PAYSANT, Maire de Bouzonville

- **Autres collectivités**

Mme Isabelle AUBURTIN COLNOT, Directrice Générale du SMITU

Mme Valérie MULLER, Direction Départementale des Territoires 57

M. Eric LANGLAIS, chargé de mission Stratégies-Prospective-Innovations de la Direction du Patrimoine et de l'Aménagement des Territoires de Thionville au Conseil Départemental de Moselle

- **Associations et usagers**

Mme Morgane BARDET, membre de l'Association AVERTML

Mme Audrey COLNARD, membre de l'Association AVERTML

Mme Anne-Marie DE DOMINICIS, usagère

Mme Odile DEL COLLE, comité de ligne Apach

Mme Danièle DI LIVIO, usagère

Mme Aurélie FISCHER, membre de l'Association AVERTML

Mme Catherine PION, membre de l'Association AVERTML

Mme Corinne KRASAUSKAS, membre de l'Association AVERTML

M. Xavier BALLIET, membre de l'Association AVERTML

M. David BERTOLONI, membre de l'Association AVERTML

M. Jean-Marc DELEURME, comité de ligne Apach

M. Jean-Marie DROBISZ, OGBL

M. Claude GUILLOUX, usager

M. Arnaud HIM, usager

M. Antoine IACOPINO, OGBL

M. Laurent MORHAIN, usager

M. Romain VAN DICK, RTL 5 minutes

M. Bernard ZANARDELLI, Président de la section des Frontaliers de Volmerange les Mines

- **CFL**

Mme. NILLES Simone, Communication Externe, CFL Service de Communication

M. LUX Guy, Responsable Qualité, CFL Activité voyageurs

M. HANSEN Michel, Coordinateur Qualité, CFL Activité voyageurs

- **SNCF MOBILITES**

Mme Tiffany SANFILIPPO, responsable qualité Clients SNCF

M. Philippe BETOUS, Directeur ESV Lorraine TER Grand Est

M. Régis GODDERIDGE, Responsable Production SNCF Mobilités
M. Christophe LAURENT, responsable de ligne
M. Didier WALLERICH, Délégué aux affaires publiques
M. Jacques WEILL, Directeur Régional Adjoint TER Grand Est

- **SNCF RESEAU – DT Grand Est**

M. Xavier BEILLOUET, Gestionnaire de capacité Lorraine
M. Pascal THORENS, Directeur Pole Clients et Services

- **REGION GRAND EST**

Mme Emilie BOLIS, Chargée de Mission Offre de Transport et territoire à Région Grand Est
M. Florian WEYER, Directeur Général Adjoint en charge des mobilités à Région Grand Est

EXCUSES

M. Cédric GOUTH, Maire de Woippy
M. Mathieu KLEIN, Président du Conseil Départemental de la Meurthe et Moselle